



HAL
open science

Sur le mot apostrophe chez Balzac et Béroalde de Verville

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sur le mot apostrophe chez Balzac et Béroalde de Verville. *FRACAS*, 2017, 62, pp.1-14. halshs-01574536

HAL Id: halshs-01574536

<https://shs.hal.science/halshs-01574536>

Submitted on 15 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 62

le 12 août 2017

Groupe de recherche
sur la langue et la littérature françaises
du centre et d'ailleurs
(Tokyo)

contact : revuefracas2014@gmail.com

Sur le mot *apostrophe* chez Balzac et Béroalde de Verville

Takeshi MATSUMURA

Dans le *Premier dixain*¹ des *Contes drolatiques* de Balzac, il y en a un qui s'intitule *L'Apostrophe*². Que veut dire ce titre ? Dans son édition de 1969 (que je désigne par *BO XX*), Roland Chollet ne s'est pas posé tout à fait la question pour savoir ce qu'il signifiait, car il a avancé une explication qu'il considérait sans doute comme évidente. Voici ce qu'il observe dans la notule du conte :

Tout le récit doit conduire à l'apostrophe finale : « Arrête, malheureux, tu vas tuer le père de tes enfants ! », une plaisanterie qui vient de loin. M. Pugh nous fait en effet remarquer qu'un propos analogue est tenu par un mari minotaurisé de la *Physiologie du mariage* : « je lui dois la vie, dit-il de son rival, c'est le père de mes enfants... cela ne s'oublie pas !...³ »

Cette interprétation a été adoptée par Seiichi Ishii dans sa traduction en japonais des *Contes drolatiques*⁴. Cependant, dans leur édition qui fait autorité aujourd'hui (que je désigne par *OD I*), Roland Chollet et Nicole Mozet donnent une introduction un peu différente, en donnant au titre un sens qu'ils jugent plus adéquat. Voici leur notule⁵ :

L'interprétation de ce conte dépend en partie du sens que l'on donne au titre. Ou bien l'« apostrophe » désigne l'exclamation finale – « Arrête, malheureux, tu

¹ Son édition originale a été publiée en 1832 chez Charles Gosselin, voir *Les Cent Contes drolatiques*, Textes présentés, établis et annotés par Roland Chollet et Nicole Mozet, dans Balzac, *Œuvres diverses*, t. I, Édition publiée sous la direction de Pierre-Georges Castex, Paris, Gallimard, 1990, Bibliothèque de la Pléiade [= *OD I*], p. 1163 et *Les Cent Contes drolatiques*, édités par Roland Chollet, dans *Œuvres complètes illustrées de M. de Balzac*, Édition dirigée par Jean A. Ducourneau, t. XX, Paris, Les Bibliophiles de l'Originale, 1969 [= *BO XX*], p. 614. Le texte des *Contes drolatiques* est cité d'après *OD I*, mais chaque fois il est vérifié sur *BO XX*, car la version de *OD I* semble être parfois sujette à caution comme on le verra ci-dessous.

² Conte que Jean Françaix adaptera en opéra en 1951, voir Francis Claudon, « Balzac à l'opéra », dans *L'Année balzacienne*, 2000, p. 375-384.

³ *BO XX*, p. 625.

⁴ Balzac, *Les Contes drolatiques*, Traduction japonaise par Seiichi Ishii, Tokyo, Iwanami-shoten, 2012-2013, coll. Iwanami-bunko, 3 vol., t. 1, p. 443, note 1.

⁵ Qui provient de l'ouvrage de Nicole Mozet, *La Ville de province dans l'œuvre de Balzac*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1982, p. 85, note 20 : « Reste à démontrer que l'apostrophe désignée par le titre est l'hymne à la rue et non la dernière exclamation de la Tascherette. Comme c'est aux *absents* que l'apostrophe s'adresse en priorité, ainsi qu'il ressort du *Manuel des tropes* de Fontanier, il serait étrange que Balzac ait choisi de désigner du nom d'apostrophe une simple interpellation, alors que son texte (pour lequel il avait d'abord prévu le titre de *La Femme surprise*) contenait une apostrophe au sens strict. » (c'est l'auteur qui souligne).

vas tuer le père de tes enfants ! » –, et l'on insiste du même coup sur le thème de « la femme surprise ». Ou bien on pense que l'« apostrophe » vise l'hymne⁶ à la rue, et l'on fait en même temps basculer ce texte du côté du biographique, du fantasme et de l'imaginaire. Le fait qu'on n'ait trouvé aucune source littéraire à ce conte, plein de lieux et de personnages tourangeaux, est peut-être un argument qui plaiderait en faveur de cette dernière hypothèse⁷.

Ces deux notules ne semblent pas s'interroger vraiment sur la signification du mot *apostrophe*. Les éditeurs paraissent tenir pour clair ce qu'il signifie et ils divergent seulement sur le passage sur lequel porte le titre.

Les éditions que je viens d'évoquer sont accompagnées toutes deux d'un glossaire (presque identique), établi par Wayne Conner⁸. Malheureusement, il n'a pas cru utile d'y recueillir le mot, sans doute parce que sa signification ne lui avait pas posé de problème. On peut le regretter, car dans l'état actuel il est impossible de savoir comment il l'avait compris. Ni les recensions des deux éditions⁹ ni l'étude linguistique que Leo Spitzer a consacrée aux *Contes drolatiques*¹⁰ ne se sont intéressées non plus au sens du titre. Serait-il possible de proposer une nouvelle hypothèse ? Il me semble que oui.

En premier lieu, on peut rappeler que dans le manuscrit¹¹ Balzac a écrit d'abord *La femme surprise* et qu'ensuite il a rayé ce titre primitif pour lui substituer *L'apostrophe*. Le syntagme *La femme surprise* qu'on lisait dans notre deuxième citation provient de cette leçon abandonnée.

En deuxième lieu, il ne serait pas inutile de voir comment le mot *apostrophe* est défini dans la lexicographie. Le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg¹² distingue deux mots *apostrophe*. D'une part sous l'étymon *apostropha* qu'il traduit par « Abkehr (rhetorische Figur) », il range le substantif féminin *apostrophe* pour lequel il donne quatre sens principaux : « mouvement oratoire par lequel on interpelle tout à coup une personne présente, un être invisible, une chose qu'on personnifie » (depuis 1516), « trait mortifiant adressé à quelqu'un » (depuis le

⁶ Le mot se lit dans *L'Apostrophe*, voir *OD I*, p. 149 : « Mays je devoys cet hommaige filial, hymne descriptive, venue du cuer, à ma rue natale, aux coins de laquelle manquent seulement les braves figures de mon bon maistre Rabelais et du sieur Descartes, incogneus aux naturels du pays. » ; voir aussi *BO XX*, p. 146-147.

⁷ *OD I*, p. 1223.

⁸ Voir *BO XX*, p. 557-608 et *OD I*, p. 1753-1813.

⁹ Voir celle de *BO XX* par Nicole Cazauran parue dans *L'Année balzacienne*, 1971, p. 321-322 et celle de *OD I* par Maurice Ménard parue dans *L'Année balzacienne*, 1991, p. 465-474.

¹⁰ *Die Wortbildung als stilistisches Mittel exemplifiziert an Rabelais. Nebst einem Anhang über die Wortbildung bei Balzac in seinen Contes drolatiques*, Halle, Niemeyer, 1910.

¹¹ Voir *OD I*, p. 1223.

¹² Bâle, etc., Zbinden, etc., 1922-2002, 25 vol. (je désigne ce dictionnaire par FEW), t. 25, p. 20b.

Dictionnaire de l'Académie française de 1798), « dégoût pour les aliments » (dans le *Dictionnaire national* de Bescherelle entre 1845 et 1858) et « gifle » (depuis 1704, Regnard). De l'autre, il a l'article *apostrophus*, étymon qu'il traduit par « Apostroph » , où il met un autre substantif féminin *apostrophe* au sens de « signe orthographique en forme de virgule, qui indique l'élision d'une voyelle » qu'il date de depuis 1514.

Le conte ayant été rédigé en mars 1832 comme nous apprennent les éditeurs de *OD I*¹³, il ne serait pas superflu de citer aussi, parmi les publications contemporaines, la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* parue en 1835. Voici ce qu'on lit dans son article *apostrophe* :

Figure de rhétorique par laquelle on adresse momentanément la parole à des choses ou à des personnes auxquelles ne s'adresse pas l'ensemble du discours. [...]

Il se dit familièrement d'Une interpellation vive, et surtout d'Un trait mortifiant adressé à quelqu'un. [...]

APOSTROPHE désigne aussi, Une petite marque en forme de virgule, dont on se sert pour indiquer l'élision d'une voyelle. [...]¹⁴.

Comme on le voit, les Académiciens ne distinguent pas les deux mots, dont l'étymologie est différente selon Wartburg. Quoi qu'il en soit, leurs définitions peuvent-elles nous aider à comprendre ce que Balzac voulait dire par *L'Apostrophe* ? La signification rhétorique semble fonder les explications des éditeurs de *BO XX* et de *OD I*, à savoir le sens de « plaisanterie mortifiante » ou celui d'« exclamation » et celui d'« hymne » qu'ils ont attribués au titre.

Mais on peut se demander pourquoi l'auteur n'a pas eu recours à un mot plus explicite. Son choix ne suggère-t-il pas qu'il voulait signaler quelque chose que ne possèdent pas les mots comme *plaisanterie*, *exclamation* ou *hymne* mais qui est compris dans le mot *apostrophe* ? Quel est ce quelque chose ? La définition de ce dernier mot donnée par un autre ouvrage contemporain du *Premier dixain* me semble suggérer une piste. Il s'agit de l'*Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts* de Courtin¹⁵, s.v. *apostrophe*.

L'apostrophe est une figure de rhétorique par laquelle on détourne son discours de l'objet auquel il paraît devoir être exclusivement consacré, pour

¹³ Voir *OD I*, p. 1223.

¹⁴ T. 1, p. 85a ; j'ai supprimé les exemples.

¹⁵ Paris, Bureau de l'Encyclopédie, 1824-1832, 26 vol.

adresser tout-à-coup la parole à une personne ou à une chose inanimée, soit pour lui faire des reproches, soit pour l'invoquer en témoignage¹⁶.

Dans cette définition, l'auteur de l'article insiste sur le fait que la parole adressée selon cette figure de rhétorique est prononcée par l'orateur qui se détourne et qu'elle fait changer de direction au discours qui suivait jusque-là une certaine orientation. En ce sens, le mot *apostrophe* donné comme titre pourrait s'appliquer aussi bien à la *plaisanterie* lancée par l'héroïne à son mari venant interrompre le *doux moment*¹⁷ qu'elle passait avec le prêtre, qu'à l'*hymne* à la rue Royale¹⁸ de Tours que le narrateur a intercalée dans son histoire.

Mais la première interprétation ne paraît expliquer que la fin de l'histoire sans rendre compte du reste. Même s'il est possible qu'un titre¹⁹ attire l'attention des lecteurs sur une scène cruciale, ne vaudrait-il pas mieux choisir une autre hypothèse pour que le titre explique l'ensemble du récit ? Et d'autre part, les éditeurs de *OD I* ont qualifié notre conte de *plein de lieux et de personnages tourangeaux*. Si l'on adoptait leur point de vue, ne devrait-on pas alors considérer que l'hommage à Tours est plutôt la partie principale du conte et que l'histoire interrompue n'est qu'accessoire ? Dans ce cas-là, le titre compris au sens rhétorique conviendrait-il à la structure d'ensemble ? L'évocation de la rue natale de Balzac n'aurait-elle pas dû rester marginale sans que les éléments tourangeaux envahissent le récit ?

Il me semble possible de supposer que l'élément essentiel du mot *apostrophe* au sens rhétorique n'est ni le sens de « plaisanterie mortifiante » ni celui d'« exclamation » ni celui d'« hymne », mais plutôt ce que contient son étymologie. Celle-ci était facilement accessible à Balzac. Témoin le *Nouveau vocabulaire français* de François de Wailly et Étienne-Auguste de Wailly. En effet, dans la dixième édition²⁰ parue en 1822, les auteurs de ce dictionnaire indiquent sous l'unique article *apostrophe* que son étymon grec signifie « je détourne » (p. 71a). Ainsi, on peut se demander si dans le titre choisi par Balzac ce n'est pas l'idée de « détourner » et « se détourner » qui est centrale.

Car que fait l'héroïne dans *L'Apostrophe* ? On pourrait dire qu'elle ne fait que détourner ou se détourner. Cette *belle buandière de Portillon lèz Tours*²¹, appelée aussi

¹⁶ T. 2, 1825, p. 506.

¹⁷ *OD I*, p. 151 ; voir aussi *BO XX*, p. 149.

¹⁸ Voir l'index géographique de *OD I*, p. 1842.

¹⁹ Comme *La femme surprise*, titre initial de notre conte.

²⁰ Paris, Rémond, 1822.

²¹ *OD I*, p. 143 ; voir aussi *BO XX*, p. 141.

la Portillone²², est mentionnée d'abord comme personnage épisodique dans *La Mye du roy*. Elle doit son apparition à son *mot drolatique*²³. Citons le passage :

Il²⁴ ne fust pas si advisé que la belle buandière de Portillon, laquelle ung dimanche, se voulant mettre en atours pour ung sien amant, lessivoit son pertuys, et glissant le pénultième doigt²⁵ ung petist où vous savez, elle se flaira. « Ah ! mon mignon²⁶ ! fit-elle, tu t'advises²⁷ de sentir encore ! Là, là, ie vais te rincer avecque de l'eau bleue. » Et tost et bien, remist au gué son *crypsimen* rustique, ce qui l'empescha de se dilater²⁸.

Dans cette scène, la lavandière utilise le syntagme *eau bleue* pour désigner l'eau du gué. Ce faisant, elle modifie d'un côté son sens technique et de l'autre sa destination. L'*eau bleue* désigne en effet l'eau contenant d'indigo, utilisée pour donner une teinte azurée au linge²⁹. Ce liquide est ici utilisé non pas comme une méthode spéciale de blanchissage, mais pour rincer la partie du corps qui sentait mauvais. Cette action

²² *OD I*, p. 145 ; voir aussi *BO XX*, p. 143.

²³ *OD I*, p. 143 ; voir aussi *BO XX*, p. 141.

²⁴ Il s'agit de Féron, avocat qui va coucher incognito avec sa femme, maîtresse du roi.

²⁵ Le syntagme savant *pénultième doigt* est récent. Voir Georges Cuvier, *Leçons d'anatomie comparée*, Paris, 1805, p. 385 : « le moyen donne aussi un tendon à la première phalange du pénultième doigt ».

²⁶ Dans *Le Moyen de parvenir*, on retrouve le même emploi de *mon mignon*, voir chapitre 31, *Cause* : « la cause est qu'un jour elle pissoit roide comme une bougie de cire blanche, & luy fut avis que son cas sifflait, ha mon mignon luy dit-elle, vous siflez, vous aurez vragam une fluste. » (François Béroalde de Verville, *Le Moyen de parvenir*, t. II, *Fac simile* [de l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Marseille, fonds ancien, Rés. 8066] édité par Hélène Moreau et André Tournon avec la collaboration de Jean-Luc Ristori, Paris, Champion, 2004, p. 129). Dans les citations du *Moyen de parvenir*, je distingue *i* et *j*, et *u* et *v*.

²⁷ Le verbe pronominal *s'advise* sera employé dans *L'Apostrophe* lorsque l'héroïne dorlote son vieux mari : « Là, mon fils, vous avez le somme bien légier. Ah ! il ne faudroyt point s'advise de vouloir faire de vous un mary de haulte futaye. » (*OD I*, p. 146 ; voir aussi *BO XX*, p. 144). On peut observer dans cette réplique que la locution *de haulte futaye* au sens de « de grande valeur », qui n'est pas relevée dans le glossaire, est d'origine rabelaisienne, voir Rabelais, *Quart livre*, chapitre VI, dans Rabelais, *Œuvres complètes*, Édition établie, présentée et annotée par Mireille Huchon, avec la collaboration de François Moreau, Paris, Gallimard, 1994, Bibliothèque de la Pléiade, p. 550 : « Moutons de Levant, moutons de haulte fustaye, moutons de haulte gresse » ; voir aussi Pierre Enckell, *Le Dictionnaire des façons de parler du XVI^e siècle. La lune avec les dents*, Paris, CNRS, 2000, p. 120, qui complète le FEW, t. 3, p. 915b, s.v. *fustis*.

²⁸ *OD I*, p. 67-68 ; voir aussi *BO XX*, p. 62.

²⁹ Voir comme un témoignage contemporain L. B. Francœur, *Éléments de technologie, ou Description des procédés des Arts et de l'économie domestique, pour préparer, façonner et finir les objets à l'usage de l'homme ; ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse, aux pères de famille, aux collèges, institutions, pensionnats*, Paris, Colas, 1833, p. 141 : « Avant de sécher le linge fin, on le passe au bleu. On met une once d'indigo dans un nouet de toile serrée à plusieurs doubles, et on fait tremper dans un litre d'eau, puis on presse, et on filtre à travers un linge clair. Cette eau bleue, versée dans deux ou trois seaux d'eau où l'on trempe le linge, donne une teinte azurée très-agréable. Le même nouet sert long-temps. Quand l'eau bleue commence à se troubler, on la jette. »

convient d'ailleurs mieux au calendrier, puisque la scène se passe un dimanche, jour où il est interdit de travailler.

Passons maintenant à *L'Apostrophe*. L'héroïne y est présentée dès le début comme quelqu'un qui a l'habitude de voler. La première phrase du conte est celle-ci :

La belle buandière de Portillon lèz Tours, dont ung mot drolatique ha déjà esté consigné dans ce livre, estoit une fille dotée de tant de malice, qu'elle avoyt vollé celle de six prebstres ou de trois femmes, au moins³⁰.

Chargée de laver le linge de ses clients, elle n'a aucun scrupule de détourner le bien d'autrui à son usage personnel. On ne devrait pas passer sous silence ce larcin que le narrateur mentionne ainsi dès le commencement de l'histoire et qui caractérise bien ses habitudes.

Ensuite, la lessivière réussit à attirer l'attention d'un vieux mais riche taincurier de soie appelé Taschereau et à se faire épouser par lui. Pour ce faire, elle lui fait un peu s'écarter de son itinéraire habituel. Cet acheminement est bien tracé dans le passage suivant :

Ung vieulx taincurier de soieries qui demouroit en la rue Montfumier et y possédoyt ung logis scandaleux de richesse, venant de son clos de la Grenaddière, situé sur le ioly costeau de Saint-Cyr, passoyt à cheval devant Portillon pour gagner le pont de Tours. Lors, par la chaulde soirée qu'il faisoyt, il fust allumé par ung dézir fou, en voyant la belle buandière assise sur le pas de sa porte³¹.

Sur le chemin qui va depuis *la Grenaddière*, fameuse maison de Saint-Cyr-sur-Loire que Balzac « a longtemps rêvé d'acheter³² », jusqu'à la rue Montfumier, située près de la porte de l'Écouerie³³ de Tours, le pas de la porte où est assise *la Portillone*³⁴ et sur lequel s'est dirigé le regard du vieillard constitue pour chacun des deux personnages l'entrée dans une nouvelle vie. Cette vie que la manœuvre de la buandière est parvenue à réaliser en faisant faire un détour au riche Tourangeaux est un dérapage pour celui-ci et une promotion sociale pour celle-là. En effet, tandis que l'héroïne, devenue *bonne bourgoyse de Tours* et appelée désormais la Tascherette, n'a

³⁰ *OD I*, p. 143 ; voir aussi *BO XX*, p. 141.

³¹ *Ibid.*

³² Voir l'index géographique de *OD I*, p. 1838.

³³ Voir *ibid.*, p. 1841.

³⁴ Cette appellation évoquerait non seulement le nom de lieu *Portillon*, mais aussi le substantif *portillon* « petite porte » (voir FEW, t. 9, p. 200b, s.v. *porta*).

plus besoin de travailler comme lavandière et qu'elle est comblée de *dentelles* et de *beau linge*³⁵, Taschereau se voit concurrencer tout de suite par son compère Carandas le bossu.

Mais celui-ci n'est pas bien traité par la Tascherette. Le premier rendez-vous est donné une nuit d'hiver, auprès de la petite porte de la maison du taincurier. Mais l'espérance du bossu qui a attendu à *moitié gelé* jusqu'à minuit ne peut pas aboutir à son but. Son amie, qui feint de ne pas le reconnaître dans le noir, l'amène à parler fort pour réveiller le mari qui, selon l'explication de sa femme, *est revenu d'Amboise, ce soir, à l'improviste*³⁶. Le choix de ce nom de lieu est-il fortuit ? Il rappellerait peut-être aux lecteurs des *Contes drolatiques* le verbe *emboizer* qu'ils y lisent³⁷ et qui signifie « tromper ». D'autant plus que l'innocence de l'héroïne est loin d'être évidente aux yeux du bossu. Celui-ci, qui en s'enfuyant tombe dans *l'égoust des taincuriers*³⁸, soupçonne qu'elle lui a posé ce piège pour détourner ses assiduités tout en se moquant de lui.

Mais il est entraîné par de nouvelles séductions de sa maîtresse et se rend à un deuxième rendez-vous, donné lors d'un séjour de trois jours à Chenonceaux que le teinturier effectuera pour la reine, Catherine de Médicis³⁹. L'espoir de Carandas est pourtant déçu encore une fois. Certes, il est cette fois introduit dans la maison, où il est émerveillé en trouvant *un brave soupper : la lamproye*⁴⁰, *le vin de Vouvray*⁴¹, *nappes*

³⁵ *OD I*, p. 144 ; voir aussi *BO XX*, p. 141. Dans la suite de la phrase ([elle] *fust heureuse, nonobstant le taincurier, vu qu'elle s'entendit très-bien à le pellauder*) on lit le verbe *pellauder* ; quel est son sens ? « battre » comme le dit le glossaire (*OD I*, p. 1798b ; *BO XX*, p. 595b) ? plutôt « montrer de la galanterie (à quelqu'un), cajoler (quelqu'un) » ? Voir le FEW, t. 8, p. 487a, s.v. *pilare* qui cite le sens de « galantries » pour le substantif féminin pluriel *pelauderies* d'après le *Tesoro de las dos lenguas española y francesa* de Caesar Oudin, 1660.

³⁶ *OD I*, p. 145 ; voir aussi *BO XX*, p. 142.

³⁷ Voir *Perseuerance d'amour*, *OD I*, p. 321 : « soubvent en escoutant les gentilz propous des femmes qui vouloyent l'emboizer et le mignottoient pour en obtenir quelque douceur » ; voir aussi *BO XX*, p. 321. Cette occurrence n'est pas relevée dans le glossaire de Wayne Conner (*OD I*, p. 1776b et *BO XX*, p. 577a, s.v. *emboiser*) ; on peut observer du reste que la graphie *emboiser* qu'il a adoptée n'est pas attestée dans les *Contes drolatiques*.

³⁸ *OD I*, p. 145 ; voir aussi *BO XX*, p. 143. Cette *trempe* (*ibid.*) fait contraste avec la situation ultérieure de l'héroïne qui, en se délectant dans son amour extraconjugal, s'embellira *comme toutes celles qui s'enrajeunissent en soy trempant dans les eaulx de Jouvence* (*OD I*, p. 149 ; *BO XX*, p. 147).

³⁹ Pour l'identification, voir la note de *OD I*, p. 1224.

⁴⁰ Ce poisson, qui sera encore servi par la Tascherette à son amant prêtre (*OD I*, p. 148 ; *BO XX*, p. 146), appartient au trésor gastronomique de Gargantua tel qu'il est présenté dans *Le Prosne du ioyeux curé de Meudon* (*OD I*, p. 239 ; *BO XX*, p. 239). Je reviendrai ailleurs sur cette liste succulente.

⁴¹ Sur ce vin, voir *Sur le moyne Amador qui feut ung glorieux abbez de Turpenay* : « Les gens d'armes feurent resgualz du meilleur vin de la caue qui estoyt un present fait à ceulx de Turpenay par ceulx de Marmoustier auxquels appartiennent les clouseries de Vouvray. » (*OD I*, p. 361 ; *BO XX*, p. 361).

*bien blanches*⁴². Cependant, alors qu'il allait embrasser son amie, le mari rentre et, poussé par la Portillone, le malheureux s'enferme dans un bahut, où il passe une nuit entière en entendant tout ce que font les Taschereau : bonne chère, câlineries, tendre entretien. L'héroïne s'est donc montrée capable de détourner de nouveau les visées de l'autre en l'entraînant non pas à une agréable nuit d'amour mais à un supplice presque mortel.

Déçu ainsi du résultat de ses démarches pressantes, le bossu prend le chemin de Bruges, où tout en réussissant ses affaires, il se demande comment il vengera ces humiliations. On pourrait dire que le comportement de la Tascherette a pour conséquence de faire faire un grand détour à son ami, qui ne reviendra à la rue Montfumier qu'après une *longue absence*⁴³.

Dès son retour à Tours, il trouve que la Portillone a deux enfants qui, ne ressemblant aucunement à leurs parents, sont *les petites pourtraictures vivantes d'un gentil tonsuré desservant de Notre-Dame la Riche*⁴⁴. Pourquoi a-t-elle choisi le prêtre de cette église, située au XV^e siècle « en dehors des limites de la ville⁴⁵ » de Tours ? En habitant la rue Montfumier (actuelle rue Constantine), ne fréquentait-elle pas plutôt *Notre-Dame de l'Escrignolles*⁴⁶, que desservait l'oncle de son mari et qui « se trouvait à l'angle sud-est de la place de Châteauneuf et de la rue des Halles⁴⁷ » ? S'agit-il encore d'un témoignage de la façon dont elle fait des détours pour réaliser ce qui lui plaît ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, on peut dire d'une part qu'elle s'est détournée du lit conjugal pour se donner au prêtre, et de l'autre qu'elle est parvenue à détourner l'*eau benoite*⁴⁸ de celui-ci de son sens habituel et de sa destination religieuse pour l'appliquer au domaine érotique et se faire engrosser.

Carandas apprend de plus que comme lieu de rencontre, l'héroïne et le prêtre ont choisi *la Grenaddière*, où le samedi ils passent un beau moment avant que le lendemain le teinturier vienne la rejoindre en y ramenant l'amant revenu chez lui la veille au soir. Ce discret stratagème est bien digne de la Tascherette, qui de cette façon fait faire un continuel aller et retour à son amant et qui sait détourner l'attention de son mari.

⁴² *OD I*, p. 145 ; voir aussi *BO XX*, p. 143. Le bon repas étant apprécié par l'héroïne, il faudrait exclure le sens de « dégoût pour les aliments » que le *Dictionnaire national* de Bescherelle attribue au mot *apostrophe* (voir ci-dessus).

⁴³ *OD I*, p. 147 ; voir aussi *BO XX*, p. 144.

⁴⁴ *OD I*, p. 147 ; voir aussi *BO XX*, p. 145.

⁴⁵ Voir l'index géographique de *OD I*, p. 1842.

⁴⁶ *OD I*, p. 147 ; voir aussi *BO XX*, p. 145.

⁴⁷ Voir l'index géographique de *OD I*, p. 1841.

⁴⁸ C'est ainsi que le bossu désigne la semence en révélant à son compère son cocuage, voir *OD I*, p. 148 ; *BO XX*, p. 146.

Alors le bossu se rend chez le compère et lui raconte comment il est cocufié et comment sa femme donne rendez-vous à son amant. Mais, *le vol[i]ant prest à tuer sa femme et le prebstre*⁴⁹, il lui propose de ne pas se précipiter et de se servir d'une épée qu'il a rapportée de Flandres et qui, avec une seule *esgratigneure*⁵⁰, ne manquera pas de les blesser à mort. Dans ce dialogue, on voit que pour exécuter son plan de vengeance, Carandas imite en quelque sorte l'intrigante Tascherette en faisant faire un détour à son compère.

Malheureusement, cette tactique aboutit à un détournement final. Le taincurier conduit par le bossu fait irruption, *l'espée haulte et nue*⁵¹, dans la chambre où sa femme et le prêtre s'adonnaient à leur amour, mais la réplique de la Tascherette que Roland Chollet a citée dans son édition de 1969 comme celle que désignerait le titre du conte⁵² arrête net le mouvement de son mari. L'épée empoisonnée qu'il brandissait change de direction et au lieu de tuer les deux amoureux, il assassine l'instigateur des représailles. Voici comment est décrit ce dérapage final :

Sur ce, le bon taincurier, tout esblouy par la maiesté paternelle du Cocquaige et peut-estre aussy par la flamme des yeulx de sa femme, lairra tomber l'espée sur le pied du bossu qui le suivoyt ; et, par ainsy, le tua⁵³.

La Portillone, qui au début du conte a *allumé le désir fou*⁵⁴ du vieillard sur le chemin qui va de la Grenaddière à la rue Montfumier, finit par réussir à la fois à déjouer la troisième tentative d'approche du bossu après *la nuict de l'égoust* et *la nuict du bahu*⁵⁵, à détourner la passion meurtrière de son mari cocufié et à modifier le cours du destin de son amant prêtre dont la perte paraissait inévitable. Cette fin illustrerait un des proverbes recueillis par Antoine Oudin : « à bossu la bosse⁵⁶ ».

En l'analysant ainsi, ne pourrait-on pas dire que le titre du conte *L'Apostrophe* dont l'étymologie contient l'idée de détour explique de cette façon toutes les actions accomplies par son héroïne ? Au cours d'une digression, le narrateur s'adressait d'ailleurs aux lecteurs en leur disant que *la nature fretille toujours, vire, tourne, et vous*

⁴⁹ *OD I*, p. 151, où *volant* est sans doute une coquille pour *voiant* qu'on lit dans *BO XX*, p. 148.

⁵⁰ *OD I*, p. 151 ; voir aussi *BO XX*, p. 149.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Voir le début de cet article.

⁵³ *OD I*, p. 152 ; *BO XX*, p. 149.

⁵⁴ *OD I*, p. 143 ; *BO XX*, p. 141.

⁵⁵ *OD I*, p. 149 ; *BO XX*, p. 147.

⁵⁶ Voir Antoine Oudin, *Curiositez françoises, pour supplement aux Dictionnaires ou Recueil de plusieurs belles proprietes, avec une infinité de Proverbes & Quolibets pour l'explication de toutes sortes de Livres*, Paris, Sommeville, 1640, p. 50, qui le traduit par « mal-heur au meschant ».

voulez qu'une femme reste en place⁵⁷. Si Balzac qui a d'abord intitulé son conte *La femme surprise* a préféré finalement *L'Apostrophe*, c'est peut-être parce qu'à ses yeux la femme qui ne *reste jamais en place* serait difficilement *surprise* et que ce nouveau titre rendrait mieux compte de l'ensemble de l'histoire.

Sans doute cette hypothèse est trop extravagante. Mais pour l'étayer, on peut recourir au *Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville. En effet, dans cette œuvre que Balzac a utilisée abondamment dans les *Contes drolatiques*, on a de curieux emplois du mot *apostrophe* et de ses dérivés, encore que ses éditeurs récents⁵⁸ ne semblent pas s'y intéresser beaucoup.

Le substantif *apostrophe* est employé dans la locution adverbiale *sans apostrophe* dans le chapitre 71, *Leçon*. Voici le contexte que je cite d'après le *Fac simile* de l'édition originale :

Le Curé qui tant avoit ouy dire de tours faits aux autres, se voulut asseurer & [p. 406] en prendre une poignée sur la mine avant que se coucher, ce qu'il fit gracieusement forçant la meusniere en despit qu'elle le vouloit bien, puis ils souperent, puis ils se coucherent, puis ils s'entr'embrasserent, & puis ils firent la belle joye, & ce qu'il peut : on ne fait pas ce qu'on veut ; il s'esbatit à bon escient pour son bled, & sans apostrophe avec plenitude d'efficace réelle. (p. 405-406)

Hélène Moreau, André Tournon et Jean-Luc Ristori traduisent dans une note de leur édition⁵⁹ la locution par « sans interruption » sans justification, tandis que Michel Renaud⁶⁰ la passe sous silence. Le *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* d'Edmond Huguet⁶¹ ne dit rien non plus sur cet emploi. Le sens proposé par Hélène Moreau et al. pourrait certes convenir au contexte d'autant plus qu'il serait possible d'imaginer qu'il se fonde sur l'idée d'interruption que contient le sens rhétorique du mot, mais on pourrait lui préférer « sans détourner le cours de son activité, sans tourner son membre dans une autre direction » en se basant sur l'étymologie du mot *apostrophe*.

⁵⁷ *ODI*, p. 150 ; *BO XX*, p. 147.

⁵⁸ Je pense à deux publications : d'une part, François Béroalde de Verville, *Le Moyen de parvenir*, t. I, Transcription avec présentation, notes et index par Hélène Moreau et André Tournon avec la collaboration de Jean-Luc Ristori, Paris, Champion, 2004, et t. II, *Fac simile, op. cit.* ; et de l'autre, Béroalde de Verville, *Le Moyen de parvenir*, Préface de Michel Jeanneret, Édition établie et annotée par Michel Renaud, Paris, Gallimard, 2006, Folio classique.

⁵⁹ *Op. cit.*, p. 293.

⁶⁰ Voir son édition, p. 308.

⁶¹ Paris, Didier, 1925-1967, 7 vol., t. 1, p. 243a, où il n'y a que l'article *apostrophe*, substantif masculin au sens grammatical.

Cette interprétation me semble être corroborée par l'emploi de l'adjectif *apostrophique* et de l'adverbe *apostrophiquement* qu'on trouve dans la même œuvre. Le premier se lit dans le chapitre 107, *Titre*. Il est vrai qu'il pourrait s'agir là d'un simple jeu de mots sur le substantif *apôtre*, parce qu'on se sert de l'adjectif pour en orner une *paraphrase* destinée à satisfaire à un oxonien qui vient chercher un *apostre*. Voici le contexte d'après le *Fac simile* de l'édition originale, que j'abrège un peu pour mettre en évidence l'enchaînement des actions :

Estans apres ces belles intelligences, voila la serviteuse qui [...] [p. 588] nous vint dire qu'il y avoit à la porte un personnage, qui vouloit parler au bon homme : aussi tost il alla à lui, puis revint, & nous dit [...], c'est un docteur d'Oxford, qui n'est pas encore resolu, s'il se doit faire Catholique ou huguenot ; & il demande à parler à quelque Apostre, s'il y en a ceans ; vrament non, dismes nous, il n'y en a point icy, ils nous empesheroient de faire bonne chere [...]. [p. 589] & cela dit afin de lui donner quelque contentement ; on lui fit une paraphrase apostrophique pour son desjeuner, & qu'il s'en soula s'il peut ; [...]. (p. 587-589)

Ni Hélène Moreau et al. ni Michel Renaud⁶² n'ont annoté le mot. On peut le regretter puisqu'il nous est impossible de savoir comment ils l'ont compris. Cependant, pour nous aider, cette occurrence a été relevée par Frédéric Godefroy dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*⁶³. Dans son article *apostrophique* paru dans un des volumes du *Complément* (t. 8, p. 152b), le lexicographe la cite comme exemple unique et traduit le mot par « détourné ». Par la suite, cette attestation est passée dans le *Dictionnaire* de Huguet, t. 1, p. 243a et dans le FEW de Wartburg, t. 25, p. 20b, s.v. *apostropha*, mais ils remplacent la traduction de leur prédécesseur par une autre : « de la nature d'une apostrophe ». Cette définition n'est pas très éclairante, puisque le mot *apostrophe* a plusieurs significations comme on l'a vu au début du présent article. Il me semble que même si l'on doit tenir compte de la possibilité d'une plaisanterie fondée sur le mot *apôtre*, l'emploi de l'adjectif *apostrophique* peut être expliqué en s'appuyant sur son sens étymologique comme le faisait implicitement Godefroy. Dans le contexte cité, les convives ont donné au docteur d'Oxford *une paraphrase apostrophique* comme un remplacement détourné, étant donné qu'ils ne pouvaient pas lui présenter un véritable apôtre.

⁶² Voir leur édition, respectivement p. 418 et 433.

⁶³ Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 vol., Paris, 1880-1902.

L'idée de détour est également présente dans les deux occurrences de l'adverbe *apostrophiquement* dans *Le Moyen de parvenir*. La première se trouve au début du chapitre 75, *Chapitre*. Munster y raconte son voyage en Espagne et dit aux convives comment il y a été accueilli. Voici le contexte d'après le *Fac simile* de l'édition originale :

Estans avec ces magnifiques ils nous festoyerent aussi magnifiquement, & le tout de paroles ; je ne vy jamais tant de beaux banquets de paraphrases, les paroles y estoient aprestees en toutes sortes, il y en avoit de couvertes en mode de pasteuz de venaison, il y en avoit de rassises pour manger avec du pain frais ; le menu estoit de ces petites paroles, sillabes & lettres que l'on mange en poesie & en prose, certainement ils nous en firent bonne chere : mais cela pourtant nous passoit apostrophiquement par la bouche ; les confitures & dessert estoient reverences ; & pour [p. 417] la bonne bouche nous eusmes le mot du guet, & le mot pour rire : voila comment nous fusmes traitez avec belle eau fraische, si nous voulions. (p. 416-417)

Les *banquets de paraphrases* consistent en toutes sortes de propos, dont la variété éblouit les voyageurs, mais ceux-ci ne peuvent recevoir à la bouche que ces mots et aucune nourriture ordinaire n'y parvient. C'est cette situation qui est désignée par l'adverbe *apostrophiquement*. Si ni Hélène Moreau et al. ni Michel Renaud n'ont commenté le mot⁶⁴, est-ce parce qu'il leur paraissait d'un emploi banal et d'une signification limpide ? Pourtant il est si rare qu'on n'en connaît qu'une autre occurrence, qui se trouve dans le chapitre 108, *Reprise*. Là aussi il est question d'une bonne chère que les Espagnols ont servie à des voyageurs. Citons le passage d'après le *Fac simile* de l'édition originale :

Tu as raison, pargoi ils⁶⁵ nous donnerent force paroles couvertes, quantité de mots dorez, des [p. 590] phrases delicates, beaucoup de menus propos qui nous passoient apostrophiquement par la bouche ainsi que l'on mange les lettres aux escolles ; [...]. (p. 589-590)

⁶⁴ Voir leur édition, p. 299 et 315 respectivement.

⁶⁵ C'est-à-dire les Espagnols.

Pour cette attestation aussi, Hélène Moreau et al. et Michel Renaud se sont abstenus de l'annoter⁶⁶. Cependant, elle a été recueillie comme exemple unique par Godefroy dans son article *apostrophiquement* du *Complément*, t. 8, p. 152c. Il lui donne le sens de « d'une manière détournée » sans doute en se fondant sur le sens étymologique du mot *apostrophe*. Les différentes sortes de paroles offertes par les Espagnoles constituent bien des détours illusoire pour ceux qui s'attendent à se restaurer substantiellement. Quant à Huguet, il cite les deux occurrences du *Moyen de parvenir* dans son article *apostrophiquement* (t. 1, p. 243a) avec la définition : « à la manière d'une apostrophe ». Cette traduction est passée ensuite dans l'article *apostrophé*⁶⁷ du FEW. Sans doute ne serait-il pas tout à fait impossible d'imaginer qu'au cours d'un banquet de mots, les Espagnols se sont adressés à leurs hôtes à la manière d'une *apostrophe*, c'est-à-dire en suivant un « mouvement oratoire par lequel on interpelle tout à coup une personne présente » pour reprendre la définition du substantif donnée par Wartburg. Mais même si cette possibilité n'est pas exclue, il me semble que c'est encore l'idée de détour qui prévaut, car les voyageurs qui assistent aux échanges oratoires variés restent la bouche grande ouverte en attendant ce qu'ils pourraient manger mais ils ne reçoivent que des propos lancés de temps en temps à leur direction par les Espagnols.

Le grand lecteur du *Moyen de parvenir* qu'était Balzac aurait très bien pu remarquer la famille du mot *apostrophe* que Béroalde de Verville avait utilisée d'une manière si particulière. S'il n'a pas expliqué le sens du titre de son conte, c'est peut-être parce qu'il voulait proposer aux lecteurs une énigme qu'ils devaient résoudre en puisant dans leurs lectures. Mon hypothèse est-elle une bonne solution ? Ou bien est-ce le résultat d'une imagination folle ? Elle est en tout cas destinée à convier les lecteurs à relire *L'Apostrophe*. Si elle y parvenait, mon échafaudage bourré de sinuosités n'aurait pas été tout à fait inutile.

Signalons pour terminer que le mot *apostrophe* apparaît trois fois dans les *Contes drolatiques* :

- (1) comme titre de notre conte⁶⁸ ;
- (2) dans *Les Bons Propous des relligieuses de Poissy*⁶⁹ ;
- (3) renvoi à notre conte dans *Comment la belle fille de Portillon quinaulda son iuge*⁷⁰.

⁶⁶ Voir leur édition, p. 419 et 434 respectivement.

⁶⁷ Voir le FEW, t. 25, p. 20b.

⁶⁸ *OD I*, p. 143 et *BO XX*, p. 141.

⁶⁹ *OD I*, p. 186 et *BO XX*, p. 183.

⁷⁰ *OD I*, p. 398 et *BO XX*, p. 399.

La deuxième occurrence semble aussi contenir l'idée de détour, parce que, si je comprends bien, le mot désigne le gaz intestinal échappé à une des religieuses au cours d'une discussion sur des puces, destinée à railler une novice. Le pet n'est-il pas un phénomène qui dévie le cours de la conversation pour attirer l'attention des participants sur un nouveau sujet ? Voici le contexte :

– En ce cas, respartist la novice, i'ay esté mordue par des masles... »

Sur ce, les sœurs s'esclaffèrent de rire tant et tant que l'une d'elles fit un pet en la-dièze, si druement attaqué qu'elle en laissa cheoir de l'eaue, et la sœur Ovide la leur monstra sur le plancher, disant : « Voyez, il n'y ha poinct de vent sans pluye. »

La novice en rit elle-même et cuida que ces estouffades⁷¹ venoient de l'apostrophe échappée à la sœur⁷².

Pour appuyer cette interprétation, on peut se référer à un passage de *La Connestable*, où il est question d'une flatuosité intempestive, décrite d'une façon similaire avec le même verbe *échapper* :

Et, sur ce dire, elle resguarda fièrement le connestable avecque un visaige masqué de tant de dissimulacion et d'audace féminines que le mary resta sot comme une fille qui laisse échapper quelque note d'en bas devant une nombreuse compaignie, et il fust en doute d'avoir fait un malheur⁷³.

Le vocabulaire des *Contes drolatiques* est, comme on le voit, plein de finesses et il exige des lecteurs une attention soutenue.

⁷¹ Le substantif féminin *estouffade* au sens d'« action de rire jusqu'à perdre la respiration » (cf. la locution verbale *s'étouffer de rire* attestée aux XVII^e et XVIII^e siècles, voir le FEW, t. 12, p. 318a, s.v. *stuppa*), absent du glossaire, pourrait être ajouté au FEW, t. 12, p. 319b. Balzac semble s'amuser en pensant à un autre mot *estouffade* au sens de « façon de faire cuire les viandes et les légumes en vase clos » (voir le FEW, t. 13, 2, p. 458a, s.v. *typhain*).

⁷² *OD I*, p. 185-186 ; voir aussi *BO XX*, p. 183.

⁷³ *OD I*, p. 114 ; voir aussi *BO XX*, p. 110.